

Modalités de formation

INTER établissements

La formation INTER établissements vise à un approfondissement théorique, méthodologique ou pratique dans un domaine défini. Elle peut aussi proposer un travail centré sur le développement des capacités relationnelles. Au cours de la formation, les participants rencontrent des experts, se confrontent à des professionnels de différents secteurs, et développent des compétences transposables dans leur contexte de travail.

Le nombre des inscriptions est limité à 16 participants par session.

Inscription et convention

- Vous nous adressez le bulletin ci-contre signé par la direction de l'établissement. Le bulletin est également téléchargeable sur <http://formation.apf.asso.fr>.
- Nous confirmons l'inscription par e-mail à l'établissement et faisons parvenir une convention de formation en double exemplaire à la direction.
- L'inscription est confirmée dès réception d'un exemplaire signé.
- Les inscriptions sont retenues dans leur ordre de réception. Si la session choisie est complète, vous êtes inscrit en liste d'attente et nous vous informons dès qu'une place est disponible

Au plus tard un mois avant la formation, nous vous adressons un dossier comprenant :

- la lettre de convocation à la formation ;
- le règlement intérieur du centre de formation ;
- le programme ;
- une liste d'hôtels à proximité du lieu de formation ;
- un plan d'accès au lieu de formation.

Pendant la formation

Votre hébergement et vos repas sont à votre charge. Les possibilités de restauration proches du lieu de formation vous seront indiquées le premier jour.

Le dernier jour, une attestation de formation vous est remise. Un exemplaire est envoyé à votre employeur dans les jours qui suivent.

En cas d'absence durant la formation, vous devez nous le signaler au plus tôt et avertir votre employeur.

Annulation

Nous nous réservons la possibilité d'annuler la formation, trois semaines avant la date prévue, si le nombre d'inscrits est insuffisant (en cas d'annulations inopinées et/ou de force majeure). Dans ce cas, les employeurs et les participants sont immédiatement informés.

En cas de dédit par l'entreprise avant le début de l'action, des frais d'annulation seront facturés dans les conditions suivantes :

- annulation antérieure à J-30 : 15 % du coût total de la formation ;
- annulation entre J-30 et J-7 : 50 % du coût total de la formation ;
- annulation après J-7 : 80 % du coût total de la formation.

Le montant de ces frais n'est pas imputable sur la contribution au titre de la formation professionnelle de l'entreprise bénéficiaire et ne peut faire l'objet d'une prise en charge par l'OPCA.

Loi informatique et liberté

Les informations recueillies sur le bulletin d'inscription font l'objet d'un traitement informatisé par APF France handicap, qui dispose d'un Délégué à la protection des données - 17, bd Auguste Blanqui - 75013 PARIS.

Elles sont destinées à APF Formation à des fins de gestion interne de vos demandes. Elles sont conservées pendant la durée nécessaire à la réalisation de cet objectif.

Conformément à la loi « informatique et libertés » et à la réglementation européenne, vous avez un droit d'accès à vos données personnelles, de rectification ou d'effacement de celles-ci.

Vous pouvez vous opposer au traitement de vos données et vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Bulletin d'inscription Formation INTER établissements

à photocopier ou à télécharger sur <http://formation.apf.asso.fr>

Le bulletin d'inscription (à compléter en lettres majuscules) doit être adressé à l'antenne régionale qui met en place la session (le lieu est précisé sur la fiche descriptive du stage).

Intitulé de la formation

Date(s) :

Lieu :

Participant

Mme M.

Nom : Prénom :

Fonction :

Mode d'exercice dominant : Salarié Libéral Mixte

Mail :@.....

(Renseigner le mail sur lequel sera envoyé la convocation)

Tél. :

Entreprise

Nom :

Adresse :

CP : Ville :

Mail :@.....

(Renseigner le mail sur lequel sera envoyé la convocation)

Tél. :

Secteur d'intervention :

Déficience motrice Déficience intellectuelle Déficience sensorielle
 Polyhandicap Psychiatrie Autres

Public accueilli :

Enfants Adolescents Adultes Personnes âgées

Provenance du financement

Entreprise OPCA Autre

Adresse de facturation (si différente de l'adresse de l'entreprise)

Nom :

Adresse :

CP : Ville :

À Le

Signature du chef d'établissement et cachet obligatoire